

Le 26/03/2020



L'ORÉE DE BERCÉ-BELINOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION POUR REDEVANCE OM

Conformément aux annonces du Président de la République, il a été mis en place dans nos services une gestion à distance des dossiers et les réclamations pour les redevances ordures ménagères sont également concernées par cette disposition.

Comme vous le savez, les redevances sont établies en mars de chaque année et envoyées à l'ensemble des foyers de la Communauté de communes.

Dans les prochains jours, vous devriez donc recevoir votre redevance !

Une procédure qui ne change pas malgré le confinement

Pour toute réclamation concernant votre redevance « ordures ménagères » (modification d'adresse, modification du nombre de personnes dans votre foyer, divorce...), merci de procéder comme d'habitude.

A savoir, télécharger, imprimer et compléter obligatoirement le formulaire [Formulaire de réclamation/déclaration de changement de situation particulières](#) téléchargeable sur notre site internet qui se trouve en bas de la page :

<https://www.cc-berce-belinois.fr/collectes/>

Nous vous remercions de nous le retourner par mail : communautedecomunes@belinois.fr ou par courrier postal (Communauté de Communes 1 rue Ste Anne BP 50019 72220 Ecommoy) signé et **accompagné des pièces nécessaires au traitement de votre dossier** sans quoi votre demande ne sera pas être prise en compte.

Pour les demandes concernant un changement de RIB, sachez qu'un mandat de prélèvement SEPA est également disponible en téléchargement en bas de la page susmentionnée. Celui-ci est à remplir et à nous retourner accompagné d'un RIB.

Important : pendant cette période de confinement si une pièce justificative demandée dans le formulaire doit être tamponnée de la Mairie, ne vous inquiétez pas on s'occupera de cette formalité pour vous !

Seules changent les modalités de communication pour vous renseigner

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter :

- en nous laissant un message sur le répondeur de la CdC : 02 43 47 02 20 et on vous rappelle ! N'oubliez pas de bien nous laisser votre numéro de téléphone !
- ou en nous envoyant un mail sur la boîte mail de la CdC : communautedecomunes@belinois.fr